|  |  |
| --- | --- |
| |  | | --- | |  | |
| NOTE DE CANDIDATURE TECHNIQUE  **-------**  **Appel à Projets Prévention des déchets**  **“réemploi - réparation - réutilisation”**  **2020-2024** |
| **ATTENTION :** Cette note technique est à joindre au dossier de demande de subvention et à déposer **en ligne sur le site plateforme de l’innovation avant le 15 janvier 2021.** Elle détaille les éléments techniques de votre projet.  Vous devez envoyer une copie par courriel à [christelle.deblais@ampmetropole.fr](mailto:christelle.deblais@ampmetropole.fr) |

# DESCRIPTION DU PROJET

NB : Les projets dont l’objectif unique est la sensibilisation des habitants au réemploi ne seront pas retenus dans le cadre de cet appel à projets.

Vous devez rédiger une description technique permettant de cerner votre projet et de s’assurer de son éligibilité à l’appel à projet. Cette présentation devra se limiter à **un maximum de 10 pages**, et développer les points suivants :

**Contexte de votre projet**

*- Champs d’intervention géographique, historique…*

*- Contexte du projet (besoins identifiés et insuffisamment couverts par une offre existante)*

*- Liste des contractualisations avec les organismes agréés des filières REP*

*- …*

**Organisation et mise en œuvre de votre projet**

**Le tableau ci-dessous** sera à compléter par le candidat. Il est indicatif et permet de préciser pour chaque ressource/flux, les modalités de collecte, de réemploi/réparation/réutilisation ainsi que les débouchés envisagés par le candidat. Le candidat pourra définir ses objectifs de tonnages annuels et la part de réemploi/réparation/réutilisation qu’il souhaite atteindre.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Si volet 1 : déchetteries concernées | Type de ressources/flux concernés par votre projet | Mode et fréquence de collecte envisagés | Objectif de tonnages annuels collectés | Estimation de la part réemployée/réparée/  réutilisée (%) | Débouchés envisagés (vente, dons, etc...) |
|  | *Par exemples : mobilier, livres, ordinateurs, etc...* |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| **Insérer autant de lignes que nécessaire** | | | | | |

**Merci de bien vouloir préciser également :**

* *Pour le volet 1 : les déchèteries concernées par votre projet (cf. liste en annexe 1); Plusieurs déchèteries peuvent être concernées par votre projet. Une seule structure « référente » sera désignée par déchèterie.*
* *Les jours de présence sur les déchetteries*
* *L’organisation que vous souhaitez mettre en place afin d’améliorer l’efficacité du réemploi ;*
* *Votre politique tarifaire de revente ;*
* *Quel est l'ampleur de ce projet pour votre structure vis-à-vis à de votre activité actuelle ;*
* *Les moyens humains et techniques nécessaires à votre projet, les modalités d’encadrement et le programme de formation ;*
* *Comment vous mettez en œuvre les règles sanitaires et de sécurité ;*
* *Les capacités et lieu de stockage de votre organisme ; les surfaces des ateliers de réparation et de vente ...*
* *Comment vous souhaitez valoriser/recycler la part de déchets qui ne sera pas réemployés.*

**Détail de la gouvernance**

*- Décrire la nature des partenariats, la qualité et les contacts avec les acteurs du territoire,*

*- Modalités de suivi que vous souhaitez mettre en place avec la Métropole.*

*Les interventions de chaque partenaire doivent être bien décrites.*

*Si nécessaire, vous pouvez présenter un budget distinct par partenaire.*

*Si vous souhaitez faire intervenir des prestataires, vous devez fournir les devis et les détails des prestations.*

**Pérennisation et évaluation du projet**

*Enjeu du projet pour le développement de la structure*

*Nombre et nature d’emplois directs ou indirects susceptibles d’être maintenus ou créés du fait du projet*

*Piste pour définir la pérennisation du projet au-delà du terme du soutien public*

*Modalités d’évaluation du projet*

*Traçabilité des tonnages mis en œuvre : outils utilisé, précision, régularité, justificatifs, …*

**Caractère exemplaire et novateur du projet**

*- Le projet développe un nouveau concept ou un concept encore inexistant sur le territoire métropolitain*

*- Le projet est reproductible ou transférable, de façon à pouvoir ultérieurement être déployé à plus grande échelle sur la métropole*

# BUDGET ET FINANCEMENT DU PROJET

# *(pour les associations, à détailler dans le CERFA)*

Vous devez détailler les coûts prévisionnels du projet, ses sources de financements demandés ou obtenus, ainsi que les recettes qu’il génère éventuellement.

Le budget devra être détaillé pour chaque année concernée en rapport avec votre calendrier prévisionnel de votre projet.

L’attribution de la subvention doit précéder tout commencement d’exécution de l’opération subventionnée.

**La subvention demandée à la Métropole de …..... € représente …… % du total des produits hors contributions volontaires.**

Rappel : Les aides publiques cumulées (y compris les aides d’autres organismes publiques) ne peuvent pas dépasser 80 % du budget total de votre projet.

Seules les dépenses qui concourent à la réalisation du projet pourront prétendre à un soutien financier. Les dépenses, même prévisionnelles, doivent être suffisamment détaillées et, le cas échéant, n’être constituées que de la quote-part, précisée et justifiée, de celles imputables au projet.

**Les contributions volontaires en nature (bénévolat, …) ne seront pas prises en compte dans l’assiette des dépenses éligibles.**

**Le budget prévisionnel de votre projet doit être équilibré, c’est-à-dire que les dépenses (charges) doivent être égales aux ressources (produits).**

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*